

Nous ne demandons qu'à protéger les petits entrepreneurs qui feront faillite. A-t-on prévu pour eux des programmes d'adaptation? Pourront-ils se recycler? Le projet de loi ne le dit pas. Le ministre a beau faire des promesses, pourra-t-il les tenir? Peut-on faire confiance au gouvernement? Il avait promis de ne jamais toucher aux pensions de vieillesse. Que s'est-il passé? Les conservateurs ont essayé d'y toucher mais nous les en avons empêchés.

Il a beaucoup été question des programmes sociaux. S'il est vrai, comme le prétendent les conservateurs, que ces programmes ne sont pas menacés, accepteraient-ils l'amendement suivant:

Pour plus de certitude, rien dans cette loi ou dans l'Accord ne doit s'interpréter de façon à nuire au maintien des programmes sociaux canadiens existants ou à la création de nouveaux programmes concernant, entre autres, l'assurance-maladie, l'assurance-chômage, les garderies, les pensions, le salaire minimum, le code du travail et les prestations de maternité.

Voilà tous des programmes que le gouvernement libéral a créés au fil des ans et dont les conservateurs veulent se défaire. J'ai eu l'insigne honneur d'être réélu en même temps que les députés de Nunatsiak et de Western Arctic.

[Français]

M. Ferland: J'invoque le Règlement, madame la Présidente.

La vice-présidente adjointe: L'honorable député de Portneuf (M. Ferland) fait un rappel au règlement.

M. Ferland: Je vous remercie beaucoup, madame la Présidente. Je m'excuse, mais il y a une tradition dans cette Chambre en vertu de laquelle on permet aux députés de battre des mains mais non d'utiliser leur pupitre comme si c'était des tambours, et il serait peut-être intéressant de le faire savoir aux nouveaux députés.

[Traduction]

M. Nunziata: Madame la présidente, sur le même rappel au Règlement. Au nom de l'opposition officielle, je tiens à m'excuser auprès du député de l'avoir réveillé.

● (2130)

M. Flis: Le député sait fort bien que son rappel au Règlement est sans fondement.

La vice-présidente adjointe: Le député de Parkdale—High Park voudrait-il avoir l'obligeance d'attendre un moment.

Je sais qu'il y a beaucoup de nouveaux députés. Ce qu'a dit le député de Portneuf est très pertinent et serait très valable pour tous les députés, je crois. La parole est au député de Parkdale—High Park.

M. Arseneault: Madame la présidente, j'invoque le Règlement. Est-ce que la présidence dit que ce que nous faisons n'est pas ce qu'il faut faire? Nous ne vous entendons pas d'ici.

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

La vice-présidente adjointe: Le député de Restigouche entendrait peut-être un peu mieux s'il portait l'écouteur qui est mis à la disposition de chaque député.

A la Chambre, la coutume veut que les députés se servent de leurs mains pour applaudir et non pas de leurs bureaux.

M. Arseneault: Je vous remercie, madame la présidente, je vais faire attention.

La vice-présidente adjointe: Je vous en prie. Je donne la parole au député de Parkdale—High Park.

M. Flis: Je sais que les députés de Nunatsiak et de Western Arctic souhaiteraient un amendement portant sur les revendications des autochtones, qui se lirait comme suit: «Il est entendu que la présente loi et l'Accord ne s'appliquent pas aux terres, ressources et eaux revendiquées par les peuples autochtones au titre de droits ancestraux, ni aux lois et politiques relatives à ces revendications.»

J'estime que tous les députés appuient cet amendement et nous devons être fiers d'avoir à la Chambre des députés qui représentent les autochtones.

Des voix: Bravo!

M. Flis: Nulle part dans le projet de loi, le terme «subventions» est défini. Or nous connaissons les répercussions néfastes que cette question pourrait avoir pour le développement économique régional. Nous voulons proposer un amendement visant à protéger nos programmes de développement économique régional. Cet amendement serait libellé en ces termes: «Pour plus de certitude, rien dans la présente loi ni dans l'accord ne limite en aucune façon le droit du gouvernement du Canada d'exercer sa compétence dans les domaines suivants.»

Le peu de temps dont je dispose ne me permet pas d'énumérer tous ces domaines, mais je mentionne notamment le développement économique de toutes les régions du Canada sur une base équitable de même que l'établissement de plans et de stratégies intégrées pour favoriser le développement et la diversification de l'économie de toutes les régions du Canada. Le gouvernement a reçu nos amendements. Il refuse toutefois de nous permettre de les déposer.

Les électeurs de Parkdale—High Park m'ont envoyé ici, sinon pour faire échec au projet de loi, du moins pour l'améliorer. Je me souviens de débats que nous avons eus quand nous étions au gouvernement: sur la Constitution, sur la loi sur le transport du grain de l'Ouest, connu sous le nom de Nid-de-Corbeau, sur le projet de loi relatif à la sécurité aérienne au Canada ainsi que sur le projet de loi relatif aux ports. Nous avons permis à l'opposition officielle de déposer des